

VILLE DE MONTROUGE

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019

Le Compte Administratif retrace l'intégralité de l'exécution budgétaire de l'année précédente, et permet de dégager les résultats de clôture qui seront repris au Budget Primitif de l'exercice en cours. Ces derniers s'élèvent à 8,9 M€, ce qui est conséquent au regard de l'effort réalisé en investissement.

Pour rappel, le périmètre du budget a connu une évolution en 2018 par rapport à 2017, avec des transferts de compétences entre la Ville et Vallée Sud Grand Paris (Aquapol et Protection Incendie d'un côté, Cours d'Adultes et Ecole de Musique Raoul Pugno de l'autre). Ces transferts ont eu un impact sur les différents chapitres budgétaires, ainsi que sur le volume du Fonds de Compensation des Charges territoriales versé à VSGP. Quelques retraitements ont été nécessaires pour retracer ces évolutions à périmètre égal.

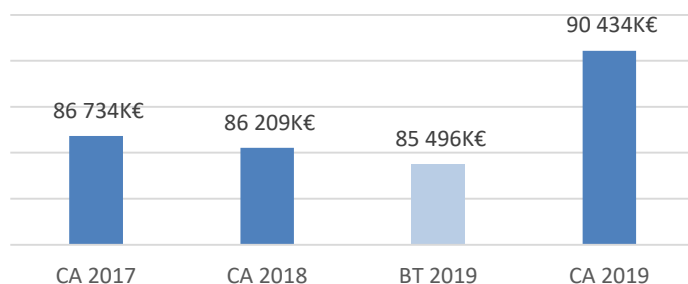
Pour l'année 2019, il n'y a pas eu de modifications de périmètre du budget de la Ville. Cet exercice est encore marqué par un très haut niveau d'investissement, avec plus de 26,1 M€ de réalisations (29,2 M€ en 2018), soit le double de la moyenne annuelle des réalisations effectuées sur les quatre exercices antérieurs. C'est le résultat du traditionnel effet de cycle de l'investissement.

Ce niveau a été atteint sans hausse de fiscalité, et sans recours à l'emprunt, grâce à la maîtrise des charges de fonctionnement conjuguée à la reprise partielle d'excédent de fonctionnement cumulé. L'encours de dette a donc diminué en 2019.

Voyons maintenant le détail des réalisations de l'exercice 2019, ramené aux prévisions inscrites au budget, ainsi qu'aux réalisations des deux exercices précédents.

I. LE FONCTIONNEMENT COURANT

A) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



(Hors reprise du résultat)

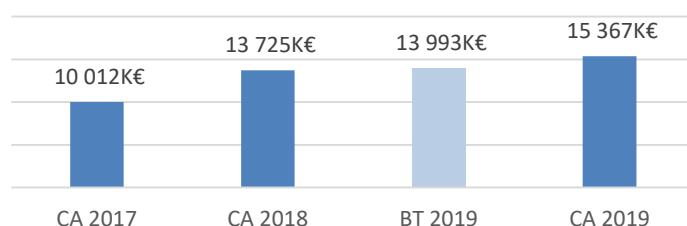
Avec 90 434 K€, les produits de fonctionnement affichent une progression de 4,9 % par rapport à 2018, notamment liée à des recettes importantes de droits de mutations (+ 2,9 M€ en valeur), et aux recettes sur le stationnement (FPS).

Dans le détail, certains postes varient sensiblement, à la hausse (droits de mutations, stationnement payant, droits de voirie), comme à la baisse (Dotation Globale de Fonctionnement).

€	CA 2017	CA 2018	CA 2019	évolution CA2019 / CA2018
Produits des services et du domaine – 70	10 012 454,77	13 724 538,11	15 367 299,07	11,97%
Impôts et taxes - 73	63 378 288,01	58 962 788,06	62 492 016,68	5,99%
Taxes ménage (foncier + habitation)	31 309 561,00	31 626 337,00	31 892 878,00	0,84%
TEOM	3 752 863,00	0,00	0,00	-
Droits de mutations	5 327 061,33	4 775 937,82	7 740 603,01	62,08%
Taxe de séjour	516 852,74	592 756,34	915 502,37	54,45%
Droits de stationnement	505 732,50	0,00*	0,00	-
Autre fiscalité	908 982,44	886 876,90	870 880,30	-1,80%
Attribution de compensation MGP	21 057 235,00	21 080 880,00	21 072 153,00	-0,04%
Dotations et participations - 74	10 911 378,16	11 564 196,88	10 650 738,86	-7,90%
DGF	4 059 708,00	3 847 735,00	3 608 478,00	-6,22%
Compensations fiscales	553 792,00	599 846,00	646 524,00	7,78%
Autres dotations	6 297 878,16	7 116 615,88	6 395 736,86	-10,13%
Autres	2 432 316,33	1 957 026,01	1 924 061,81	-1,68%
Total hors reprise résultat N-1	86 734 437,27	86 208 549,06	90 434 116,42	4,90%
TEOM	-	-	-	-
FCCT	5 565 938,91	-	-	-
pour info : total recettes moins transferts de fiscalité	81 168 498,36	86 208 549,06	90 434 116,42	4,90%
Excédent N-1 reporté	9 000 000,00	6 000 000,00	0,00	-100,00%
Total recettes avec résultat N-1	95 734 437,27	92 208 549,06	90 434 116,42	-1,92%

* Le produit des droits de stationnement est transféré au chapitre 70 à partir de 2018.

70- Produits des services et du domaine :



Pour rappel, l'exercice 2018 était marqué, d'une part, par des transferts de compétences entre la ville et VSGP (disparition du produit des droits d'entrée de l'Aquapol, et enregistrement des inscriptions à l'école de musique Raoul Pugno et aux cours d'adultes), et d'autre part par la comptabilisation des produits du stationnement payant, autrefois comptabilisés au chapitre 73 (« Fiscalité »), et du Forfait de Post-Stationnement.

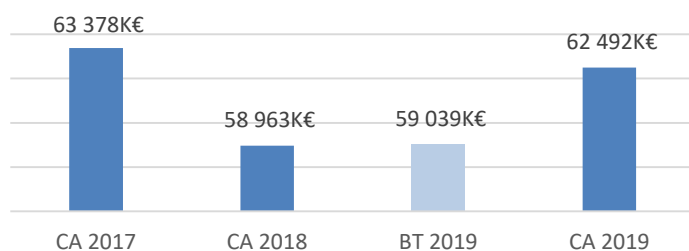
Pour 2019, les produits des services s'établissent à 15 367 K€, en hausse de 1 642 K€ par rapport à 2018 (+12%).

L'évolution des recettes des services provient essentiellement de l'enregistrement des produits du stationnement payant (899 K€), et du Forfait de Post-Stationnement (1 759 K€), pour un total de 2 658 K€, en hausse de +1 594 K€.

Les autres produits des services comprennent :

- 3 690 K€ de redevances d'occupation du domaine public (terrasses, chantiers divers), dont 2 859 K€ au titre des travaux réalisés dans le cadre du déploiement du métro du Grand-Paris
- 2 903 K€ au titre de la Petite Enfance
- 1 855 K€ au titre du Centre Municipal de Santé et de ses services annexes
- 1 657 K€ au titre de la restauration scolaire
- 807 K€ au titre des services périscolaires et de l'enseignement
- 720 K€ au titre des centres de loisirs et de la jeunesse
- 427 K€ au titre des services culturels (spectacles de la saison culturelle et de la médiathèque, école de musique)
- 302 K€ au titre de divers remboursements de frais (VSGP, SOGEB, SEMARMONT, EGS, SPIE Autocité)
- 162 K€ au titre des sports
- 93 K€ au titre de remboursements de charges de copropriété
- 90 K€ au titre des concessions dans les cimetières

73- Impôts et taxes :



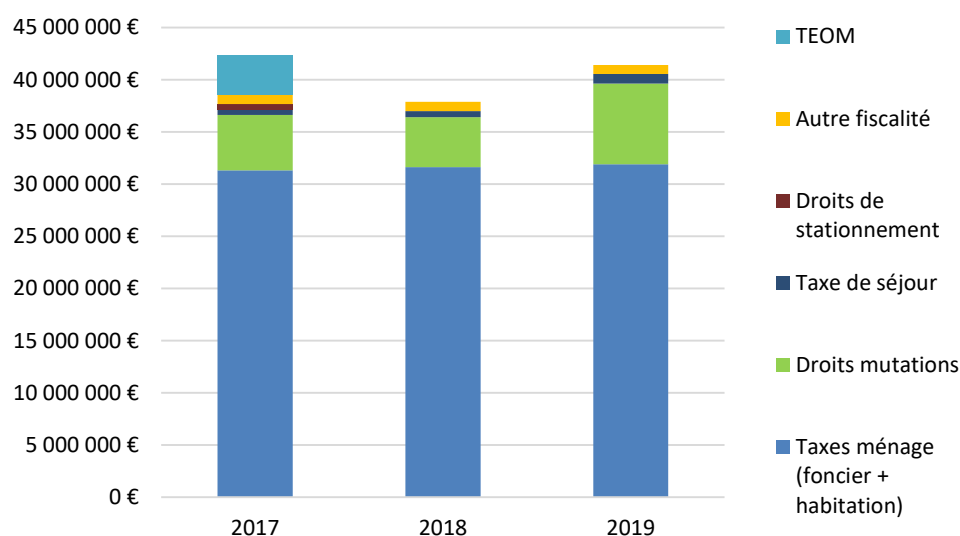
Pour mémoire, la baisse enregistrée en 2018 s'explique par la disparition du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, à hauteur de -3 753 K€, qui était encore reversée par la ville à VSGP par le biais du FCCT, et par la ré-imputation au chapitre 70 (« Produits des services et du domaine ») de la recette du stationnement payant, en vertu de la réforme du plan comptable. Cette recette s'était élevée à 506 K€ en 2017

En 2019, les recettes fiscales sont en hausse de plus de 3,5 M€ par rapport à 2018. Cette évolution provient essentiellement des droits de mutations sur les immeubles, avec une réalisation de 7 741 K€, contre 4 776 K€ en 2018, soit +3 M€. Cette somme intègre notamment deux mutations de grande ampleur, correspondant aux immeubles sis 97 rue Pierre Brossolette et 15 rue de la Vanne, générant respectivement deux recettes de 2,2 M€ et 1,3 M€.

Les autres évolutions de produits fiscaux sont les suivantes :

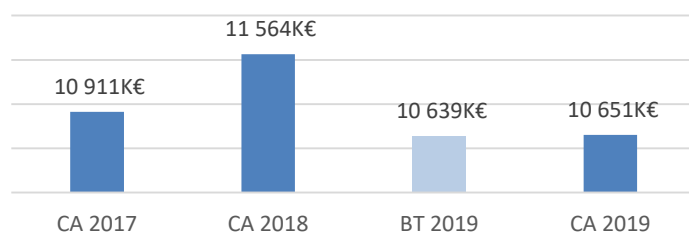
- Une hausse du produit de la fiscalité ménages de +266 K€ (effet base).
- Une hausse du produit de la taxe de séjour de +322 K€, liée au changement de mode de calcul, et à l'institution d'une part régionale reversée à la Société du Grand Paris.

Evolution des recettes fiscales avec détail par poste



On notera enfin l'attribution de compensation versée par la Métropole du Grand Paris, à hauteur de 21 072 K€, correspondant aux anciennes recettes d'impôts sur les entreprises (CFE, CVAE, TASCOT et IFR, compensées en valeur 2015) et à la compensation de la part salaire de la Taxe Professionnelle autrefois intégrée à la DGF.

74- Dotations et participations :



Ce chapitre comprend la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat. Celle-ci s'est élevée à 3 608 K€ en 2019, contre 3 848 K€ en 2018, ce qui représente une baisse de -240 K€. Bien que l'Etat ait mis un terme en 2018 à la ponction pour le redressement des comptes publics, un écrêtement est toujours appliqué aux collectivités ayant un potentiel fiscal par habitant supérieur à 75% de la moyenne nationale, dont Montrouge. Ce dernier est destiné à financer la péréquation de la DGF entre collectivités territoriales.

Evolution de la DGF depuis 2013

montants en €

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	OB 2020
DGF (dont compensation part salaire)*	16 803 859	16 037 477	14 368 822	12 931 968	11 925 369	11 713 396	11 474 139	11 237 661
Evo DGF (N/N-1)		-766 382	-1 668 655	-1 436 854	-1 006 599	-211 973	-239 257	-236 478
Coût d'opportunité		-766 382	-2 435 037	-3 871 891	-4 878 490	-5 090 463	-5 329 720	-5 566 198
Coût d'opportunité cumulé			-3 201 419	-7 073 310	-11 951 800	-17 042 263	-22 371 983	-27 938 181

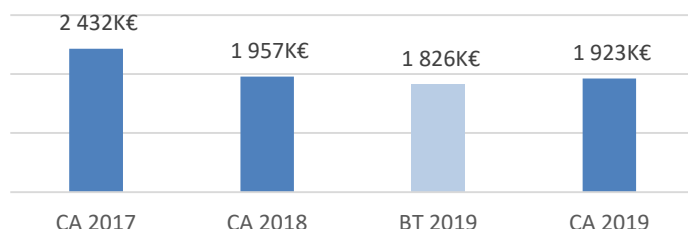
* A partir de 2016, la compensation de la suppression de la part salaire est incluse dans l'Attribution de Compensation de la MGP au chapitre 73

Au total, les produits du chapitre « Dotations et participation » ont baissé de 913 K€ entre 2018 et 2019, pour s'établir à 10 651 K€.

Les principales évolutions sont les suivantes :

En K€	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart
Dotation Globale de Fonctionnement	3 848	3 608	-240
Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle	144	81	-63
Dotation de compensation de la Taxe Professionnelle	0	0	0
Participations de la CAF aux structures de petite enfance et aux centres de loisirs	4 389	4 274	-115
Participation de la CPAM au centre municipal de santé (dont régularisation du solde 2017 sur 2018)	104	0	-104
Participations du département aux structures de petite enfance	812	801	-11
Compensations fiscales versées par l'Etat (Habitation et Foncier)	600	647	47
Participations du département au service de gérontologie et au planning familial	80	51	-29
Dotation de l'Etat pour les titres sécurisés (passeports)	32	33	1
Fonds de soutien activités périscolaires	126	0	-126
Mécénat pour la patinoire mise en place devant le Beffroi	15	0	-15
Mécénat Salon de Montrouge	32	37	5

Autres recettes de fonctionnement :



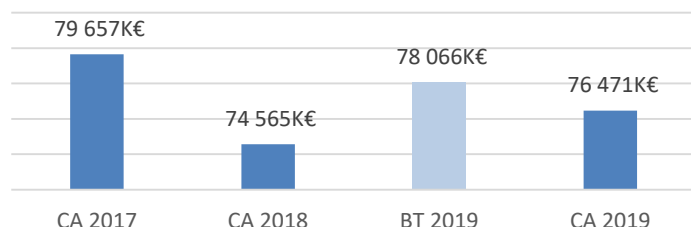
Pour mémoire, l'exercice 2017 comptabilisait des mouvements exceptionnels, notamment la régularisation de la TVA sur les subventions versées à la SOGEB en 2013, avec l'émission d'un titre de recette de 349 K€ pour l'annulation comptable des versements initiaux, et d'un mandat de dépenses corrigé de la TVA pour un montant identique.

En 2019, les volumes sont légèrement en baisse par rapport à 2018 (-34 K€, soit - 1,7%). Ces recettes sont suivantes :

- Les atténuations de charges, principalement des remboursements sur rémunérations du personnel, à hauteur de 321 K€, contre 686 K€ en 2018. Ce poste s'élève habituellement autour de 300 K€ chaque année. L'exercice 2018 avait toutefois enregistré un remboursement exceptionnel de l'URSSAF, au titre d'un rattrapage d'exonérations de charges de sécurité sociale et de prévoyance sur les précédents exercices, à hauteur de 262 K€.
- Les revenus des immeubles (en hausse de 128 K€, sur un total de 624 K€) et des DSP (parkings et marchés forains, en baisse de 47 K€, sur un total de 478 K€), pour un montant global de 1 102 K€.

- Les recettes exceptionnelles, par nature variables d'une année sur l'autre (pénalités appliquées à certains titulaires de marchés, annulations de mandats, apurement de rattachements), pour un montant global de 500 K€, contre 250 K€ en 2018. Celles-ci incluent la perception d'une quote-part de dividendes de la SOGEB pour 160 K€, et des remboursements d'assurance dommage-ouvrage pour 150 K€).

B) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Pour mémoire, la baisse des charges de fonctionnement constatée en 2018 est en partie due à la disparition du reversement de TEOM à VSGP, à hauteur 3 649 K€ en 2017.

Pour la troisième année consécutive, la ville respecte l'objectif qui lui a été assigné au contrat avec l'Etat, à savoir une augmentation de ses dépenses réelles de fonctionnement inférieure ou égale à 1,05% en rythme annuel. Cet objectif se mesure sur les dépenses exécutées hors chapitre 014 (comportant le financement de la Péréquation - FNGIR et FPIC, le prélèvement SRU, ainsi que le reversement de Taxe de Séjour au département), et en déduisant le chapitre de recettes 013 (« Atténuations de charges »).

Sur le périmètre des dépenses contractuelles ainsi défini, pour rappel, les réalisations de l'exercice 2018 s'élevaient à 62 577 K€, contre 63 913 K€ en 2017.

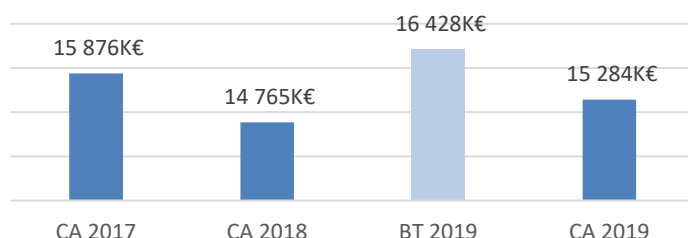
Sur 2019, les réalisations des dépenses contractuelles s'élèvent à 64 425 K€, ce qui reste en dessous du plafond fixé en valeur à 65 263 K€. Ainsi, en tendance sur la période 2017-2019, les dépenses contractuelles ont évolué d'à peine plus de 0,4% l'an, soit un niveau nettement inférieur au plafond fixé.

€	CA 2017	CA 2018	CA 2019	évolution CA2019 / CA2018
Charges à caractère général	15 876 338,93	14 764 608,72	15 283 553,85	3,51%
60 achats et stocks	8 609 268,09	7 809 160,98	7 437 494,64	-4,76%
61 services extérieurs	4 579 231,30	4 079 319,98	4 538 205,44	11,25%
62 autres services extérieurs	2 505 989,74	2 664 886,19	3 050 376,22	14,47%
63 Impôts, taxes, et assimilés	181 849,80	211 241,57	257 477,55	21,89%
Charges de personnel	42 031 770,70	42 063 101,83	43 105 854,58	2,48%
Charges de gestion courante	4 119 967,73	3 408 622,78	3 332 931,98	-2,22%
Charges financières	506 581,58	438 110,55	414 296,78	-5,44%
Autres charges de gestion	553 160,24	600 696,10	470 875,06	-21,61%
Total hors péréquation et transferts de fiscalité	63 087 819,18	61 275 139,98	62 607 512,25	2,17%
Reversement FPS à IDFM & RIDF	-	-	454 641,00	NS
FCCT versé à VSGP	5 565 938,91	2 348 045,00	2 381 873,04	1,44%
FPIC	2 194 905,00	2 132 903,00	2 218 075,00	2,90%
FNGIR	8 808 714,00	8 808 714,00	8 808 714,00	0,00%
Total dépenses	79 657 377,09	74 564 801,98	76 470 815,29	2,56%

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT INCLUSES DANS LE PERIMETRE CONTRACTUEL

€	CA 2017	CA 2018	évolution CA2018 / CA2017	CA 2019	évolution CA2019 / CA2018	évolution moyenne annuelle sur la période
Charges à caractère général	15 876 338,93	14 764 608,72	-7,00%	15 283 553,85	3,51%	-1,74%
Charges de personnel	42 031 770,70	42 063 101,83	0,07%	43 105 854,58	2,48%	1,28%
Charges de gestion courante (dont FCCT)	6 036 775,64	5 756 667,78	-4,64%	5 714 805,02	-0,73%	-2,68%
Charges financières	506 581,58	438 110,55	-13,52%	414 296,78	-5,44%	-9,48%
Charges exceptionnelles	206 538,04	240 344,56	16,37%	227 839,38	-5,20%	5,58%
Atténuations de charges (chapitre 013 en recettes)	-744 557,32	-685 629,64	-7,91%	-321 472,92	-53,11%	-30,51%
Total périmètre contractuel	63 913 447,57	62 577 203,80	-2,09%	64 424 876,69	2,95%	0,43%

011- Charges à caractère général :



Les charges à caractère général connaissent une hausse de +3,5% par rapport à 2018, soit + 499 K€.

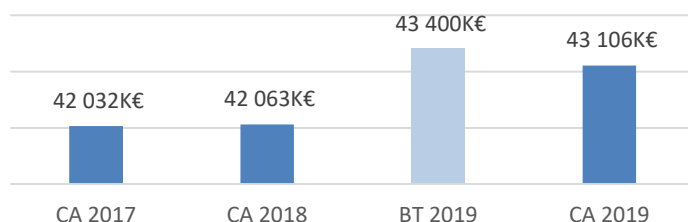
Une partie importante de cette augmentation s'explique par la réimputation au chapitre 011 de la cotisation de la ville au CNAS, auparavant inscrite au chapitre des subventions (65 - Autres charges de gestion courante), à hauteur de 203 K€.

Par ailleurs, certains postes connaissent une hausse, notamment :

- Les interventions sur la voirie et le matériel roulant, les achats de pièces détachées pour +186 K€, résultant de la volonté de moderniser le parc roulant et de le rendre plus propre.
- Les études à hauteur de + 78 K€, dont celle pour l'audit du patrimoine (30 K€) et celle pour la mise en place des bacs gastro-norme à la restauration scolaire (17 K€).
- Les frais facturés par l'ANTAI pour le traitement des FPS, pour +63 K€.
- Les autres frais divers, pour +88 K€.

Parallèlement, les consommations de fluides (gaz et électricité) sont en baisse pour -335 K€. Outre une baisse globale de consommation d'électricité sur l'ensemble des bâtiments municipaux (-176 K€ environ sur le Beffroi, et les écoles), on notera l'impact des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville et du nouvel Hôtel de Police (-74 K€).

012- Charges de personnel :

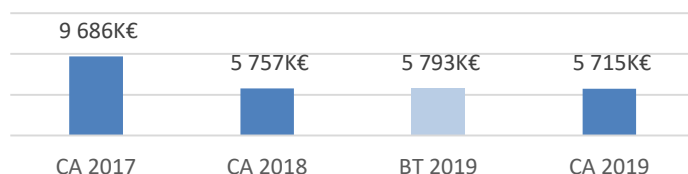


La masse salariale s'établit, en 2019 à 43 106 K€, soit une progression de 2,5 %.

Cette évolution des coûts de personnel s'explique notamment par les mesures suivantes :

- La reconfiguration du service de police municipale comportant un doublement des brigades travaillant le jour et la nuit, à raison de 7 jours par semaine de 6h00 à 2h00. 10 postes de gardiens de police municipale avaient ainsi été ajoutés au tableau des emplois.
- La valorisation de la filière animation, par la création de 30 postes supplémentaire au tableau des emplois. Le projet s'est traduit par le recrutement au 1er septembre 2019 de 18 référents placés auprès des responsables de sites péri et extrascolaires.

65- Autres charges de gestion courante :

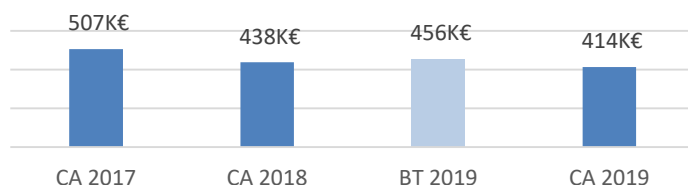


Les autres charges de gestion courante comprennent en particulier le FCCT (Fonds de Compensation des Charges Territoriales reversé à VSGP). Avec un montant total de 2 382 K€, cette contribution est en légère hausse par rapport à 2018 (+34 K€). Elle intègre à compter de 2018 le solde des compétences transférées entre la ville et VSGP.

Les autres lignes de ce chapitre s'élèvent à 3 333 K€ en 2019, contre 3 409 K€ en 2018, ce qui représente une baisse de -76 K€. Cette diminution est due à la disparition de la contribution de fonctionnement de la ville à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Le reste du chapitre est essentiellement constitué des subventions de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé (pour 1 940 K€ en 2019, contre 1 921 K€ en 2018 après retraitement de la cotisation au CNAS réimputée en 2019 au chapitre des charges à caractère général à hauteur de 203 K€), les subventions au CCAS (750 K€) et à la Caisse des Ecoles (80 K€). On y retrouve également les indemnités, frais de mission et cotisations de retraite des élus (stables à hauteur de 275 K€), ainsi que la comptabilisation créances admises en non-valeurs (12 K€) et des créances éteintes (27 K€ contre 4 K€ en 2018).

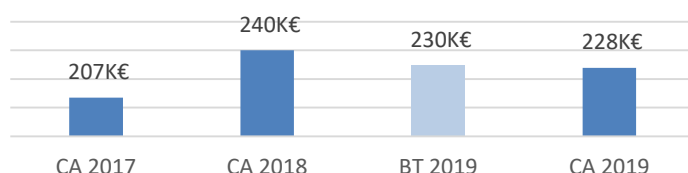
66- Charges financières :



Avec un total de 414 K€ sur 2019, contre 438 K€ sur 2018, la charge d'intérêt de la dette continue à évoluer à la baisse.

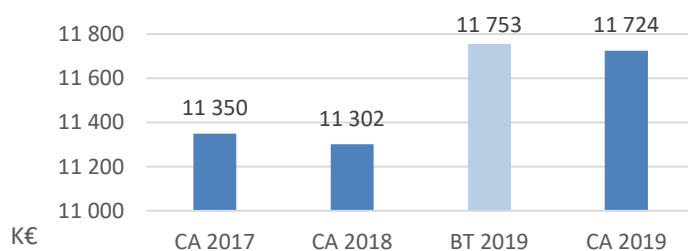
L'encours de dette est désormais constitué à 58% de taux variables (Euribor et TAM), qui ont atteint pour la plupart des niveaux négatifs. En l'absence de nouvelles mobilisations d'emprunts, le volume en capital à rembourser diminue mécaniquement, ce qui fait également baisser le niveau des charges afférentes. Au total, ce poste diminue de -12% en 2019, ce qui représente une économie de 24 K€ par rapport à 2018.

67 – Charges exceptionnelles :



Les dépenses exceptionnelles intègrent des subventions, les annulations de titres sur exercices antérieurs, ainsi que des intérêts moratoires et diverses indemnités. Ce chapitre, par nature fluctuant, est en baisse de 12 K€. Les différences se situent essentiellement sur les annulations de titres sur exercices antérieurs, qui ont atteint un volume de 89 K€ en 2019, contre 66 K€ en 2018, et sur les bourses et prix (102 K€ par rapport à 91 K€ en 2018). Ces hausses sont compensées par une baisse des charges exceptionnelles sur opérations de gestion (18 K€ contre 49 K€ en 2018).

014 – Atténuations de produits :



(dont FNGIR et FPIC)

Une grande partie de ce chapitre est constitué de la participation de la Ville au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), reversement de recettes fiscales destiné à corriger les effets de la réforme fiscale entre les communes, et dont le montant est gelé à hauteur de 8 809 K€.

Le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communale), est pour sa part en hausse. Le montant appelé pour la ville de Montrouge, conforme à la répartition de droit commun, s'élève à 2 218 K€ en 2019, contre 2 133 K€ en 2018, ce qui représente une hausse de 82 K€.

A partir de l'année 2019, la ville est soumise à un reversement d'une quote-part du produit des forfaits post-stationnement au profit du syndicat Ile-de-France Mobilités et de la région Ile-de-France. Cette contribution s'élève à 455 K€.

Au titre de l'année 2019, le prélèvement en faveur du logement locatif social a été ramené à 51 K€, contre 306 K€ en 2018, compte tenu de la subvention d'équipement de 300 K€ attribuée à Montrouge Habitat.

Le reste du chapitre intègre le reversement d'une fraction de la taxe de séjour au département des Hauts-de-Seine, à hauteur de 73 K€. A compter de 2019, une taxation additionnelle a été instituée au profit de la Société du Grand-Paris, s'élevant à 102 K€.

C) L'EQUILIBRE DU FONCTIONNEMENT :

€	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Charges courantes	67 594 016,27	62 584 378,33	64 104 213,45
Produits courants	85 235 000,35	85 272 442,86	89 611 984,56
Excédent brut courant	17 640 984,08	22 688 064,53	25 507 771,11
Solde exceptionnel et divers	-1 258 055,53	-1 797 492,90	-2 322 055,03
FNGIR	-8 808 714,00	-8 808 714,00	-8 808 714,00
Epargne de gestion	7 574 214,55	12 081 857,63	14 377 002,08
Solde financier	-497 154,37	-438 110,55	-413 700,95
Excédent N-1 reporté	9 000 000,00	6 000 000,00	0,00
Epargne brute	16 077 060,18	17 643 747,08	13 963 301,13
Charge de la dette en capital	2 916 011,44	2 904 883,10	2 915 433,29
Epargne nette	13 161 048,74	14 738 863,98	11 047 867,84

Avec 14 377 K€, l'épargne de gestion (solde de la section de fonctionnement hors charges financières et reprise du résultat) augmente de +2,3 M€ par rapport à 2018.

Cet excellent niveau d'épargne a permis à la ville d'affecter en investissement la totalité du résultat antérieur de la section de fonctionnement, dont une partie était antérieurement conservée en fonctionnement, à hauteur de 9 M€ en 2017 et de 6 M€ en 2018. Aussi, l'apparente baisse du niveau d'épargne nette (près de 14 M€ en 2019, contre 17,6 M€ en 2018) ne traduit aucunement un recul de l'excédent cumulé (excédent de fonctionnement reporté), lequel progresse de 1 787 K€ entre 2018 et 2019.

II. LES MOUVEMENTS IMMOBILIERS

En €	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Acquisitions	687 983,56	5 876 193,85	2 296 131,72
Cessions	293 918,88	320 000,00	256 799,50
Solde	-394 064,68	-5 556 193,85	-2 039 332,22

Les acquisitions immobilières s'élèvent à 2 296 K€ et les cessions à 257 K€. Le détail des opérations réalisées est le suivant :

ACQUISITIONS (en K€)
5 rue Chopin - 255 K€
252 Av. Marx Dormoy - 470 K€
29 Av. Maurice Arnoux (consignation) - 1 300 K€
Frais d'actes divers sur acquisitions antérieures - 70 K€
CESSIONS (en K€)
10 rue Sadi Carnot (lot 42 + remise) – 242 K€
11 véhicules - 15 K€

III. L'INVESTISSEMENT HORS IMMOBILIER

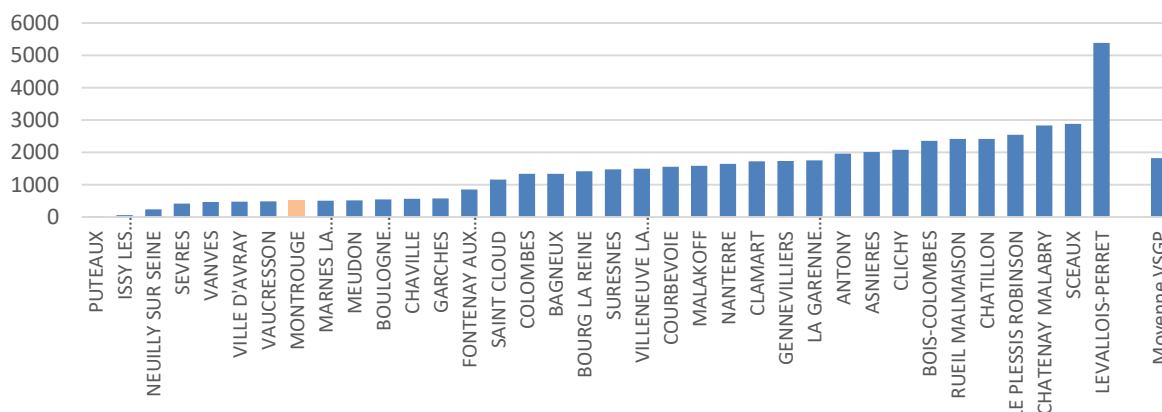
A) LES MOUVEMENTS LIES À LA DETTE

en €	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Dettes (amortissement normal)	-2 894 721,44	-2 904 883,10	-2 915 433,29
Emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00
Revolving	0,00	0,00	2 800 000,00
Solde des mouvements de dette	-2 894 721,44	-2 904 883,10	-115 433,29
Emprunts reportés	0,00	0,00	0,00
Accroissement de la dette signée	-2 894 721,44	-2 904 883,10	-115 433,29

Afin d'assurer le financement de sa trésorerie fin 2019, la ville a choisi de mobiliser sa ligne de crédit revolving à hauteur de 2,8 M€. Il ne s'agit pas d'un nouvel emprunt, puisque ce contrat a été initialement conclu en 2006, mais n'a pas fait l'objet d'utilisation depuis 2012. Ce tirage s'assimile à une opération de trésorerie, sachant qu'il peut être remboursé sans frais à tout moment. Toutefois, compte tenu du niveau négatif de l'index assorti (variable Eonia) et de l'absence de niveau plancher prévu au contrat, cette mobilisation ne génère aucune charge d'intérêt en section de fonctionnement. Il apparaît donc de bonne gestion de ne pas le rembourser dans l'immédiat, puisqu'il ne pèse pas sur la section de fonctionnement, et donne à la ville une marge supplémentaire de trésorerie sans recours à des emprunts nouveaux, dont les conditions seraient beaucoup moins favorables.

Au total, l'encours de dette de la Ville s'établit fin 2019 à 498 € par habitant, ce qui en fait toujours l'un des ratios les plus faibles du département.

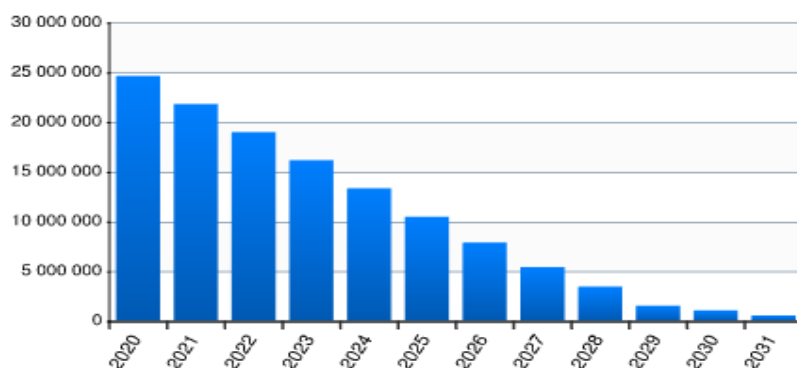
Encours de dette en € par habitant - communes des Hauts-de-Seine (données au 31/12/2018)



Le stock de dette se partage entre taux fixes à hauteur de 42% et taux variables (Euribor et TAM) pour 58%. Ces derniers taux ont atteint des niveaux historiquement bas, actuellement négatifs (-0,31% sur l'Euribor 3 mois). Tous types d'emprunts confondus, le taux moyen de notre dette s'élève, à la date de rédaction de ce rapport, à 1,57%. Aucun produit structuré ne pèse par ailleurs sur notre encours, celui-ci étant constitué à 100% de produits à risques faibles, classés en catégorie A1 en vertu des critères de la charte Gissler instaurée fin 2009, dite « de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales ». La durée de vie moyenne résiduelle de cette dette est de moins de 10 ans, et celle-ci s'éteint en totalité à l'horizon 2031.

Profil d'extinction de la dette (montants en €)

Evolution du CRD



Nous suivons particulièrement l'évolution du ratio « encours sur épargne brute » qui mesure le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si l'ensemble de l'épargne brute y était affectée. Celui-ci est égal à 1,8 ans fin 2019 par rapport à 1,4 ans fin 2018, ce qui est faible. Pour mémoire, la loi de programmation des Finances Publiques fixe le niveau maximum de cet indicateur à 12 ans.

B) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE

I - Aménagement des espaces publics et du cadre de vie	14 288 480,56 €
1 - Aménagement des parcs et espaces verts, végétalisation et agriculture urbaine	1 122 770,09 €
Agriculture urbaine	379 407,77 €
Aménagement du jardin de la Vanne	65 219,39 €
Aménagement du parc Jean-Loup Metton	475 000,00 €
Aménagement du jardin public Saint Joseph	47 103,52 €
Autres espaces verts	150 386,88 €
Cimetière	5 652,53 €
3 - Requalification d'espaces publics	7 218 563,40 €
Allées Jean-Jaurès et réaménagement du centre-ville	7 171 472,04 €
Requalification quartier Ginoux / Gauthier	20 130,00 €
Requalification de la rue Maurice Arnoux	26 961,36 €
4 - Travaux de voirie, d'éclairage public, transports et mobilités	3 085 055,84 €
Modernisation de l'Eclairage public	649 890,48 €
Travaux et équipements de voirie	2 435 165,36 €
5 - Développement du commerce local	265 456,17 €
Foires et marchés	65 009,79 €
Acquisition de murs commerciaux	89 376,00 €
Fonds d'embellissement au commerce	1 500,00 €
Travaux de réhabilitation du 130 République	109 570,38 €
6 - Actions en faveur du logement	300 000,00 €
Subventions à Montrouge Habitat	300 000,00 €
7 - Foncier et immobilier	2 296 635,06 €
Acquisitions foncières et immobilières	2 296 635,06 €
II - Création, rénovation, entretien et équipement des services au public	11 593 224,25 €
1 - Education	2 480 635,45 €
Entretien et rénovation des bâtiments scolaires	1 402 294,78 €
Extension et réhabilitation du Groupe Scolaire Renaudel	1 021 338,96 €
Mobilier et équipements des établissements scolaires	57 001,71 €
2 - Jeunesse	136 527,45 €
Entretien et rénovation des clubs et centres de loisirs	26 059,40 €
Mobilier et équipements pour les clubs et centres de loisirs	33 140,64 €
Réaménagement du centre de loisirs de Villelouvre	77 327,41 €
3 - Petite enfance	346 179,21 €
Aménagement Multi-accueil Gillon	1 231,70 €
Entretien et rénovation des crèches et jardins d'enfants	294 190,84 €
Mobilier et équipements de petite enfance	50 756,67 €

4 - Santé et social	361 070,58 €
Accessibilité handicapés	226 990,00 €
Entretien et rénovation des bâtiments et équipements sanitaires	6 789,59 €
Mobilier et équipements pour le CMS et services rattachés	114 277,79 €
Aménagement du Pôle Santé Solidarité	3 063,89 €
5 - Sport	895 895,03 €
Entretien et rénovation des bâtiments et équipements sportifs	716 564,52 €
Mobilier et équipements sportifs	69 957,06 €
Réhabilitation du terrain synthétique du stade Jean Lezer	77 107,08 €
Restauration des vestiaires du CAM	32 266,37 €
6 - Culture	137 875,33 €
Entretien et rénovation des bâtiments culturels	96 079,95 €
Mobilier et équipements pour la culture	41 795,38 €
7 - Sécurité publique	1 808 842,68 €
Aménagement du nouvel Hôtel de Police (rue Victor Hugo)	1 380 033,79 €
Déploiement du dispositif de vidéoprotection	332 052,45 €
Equipement de la Police Municipale	96 756,44 €
8 - Equipements techniques	481 273,62 €
Entretien et rénovation des bâtiments et équipements techniques	272 859,22 €
Parc roulant de la ville	208 414,40 €
9 - Parc privé de la Ville	72 957,50 €
Entretien et rénovation du parc privé municipal	72 957,50 €
10 - Administration générale	4 871 967,40 €
Achats transversaux de mobilier et équipements pour les services municipaux	44 951,53 €
Entretien et rénovation des bâtiments administratifs	1 309 300,16 €
Prévention incendie	64 596,48 €
Schéma directeur numérique	818 864,70 €
Mobilier et équipements pour le secteur événementiel/communication	81 276,55 €
Management de l'énergie	216 249,82 €
Réhabilitation de l'Hôtel de Ville	2 322 725,60 €
Réhabilitation de l'église Saint-Jacques	14 002,56 €
III - Initiative citoyenne	143 203,63 €
Budgets participatifs	143 203,63 €
Budgets participatifs	143 203,63 €
Total des investissements	26 024 908,44 €

IV. SYNTHÈSE – FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS EN 2019

En €	CA 2017	CA 2018	CA 2019
<i>Epargne nette</i>	13 161 048,74	14 738 863,98	11 047 867,84
<i>Excédent de fonctionnement n-1 affecté</i>	10 231 383,04	7 861 926,78	15 648 839,79
Autofinancement de l'équipement	23 392 431,78	22 600 790,76	26 696 707,63
Produit des cessions immobilières	293 918,88	320 000,00	256 799,50
Recettes propres d'équipement	3 547 547,21	4 179 988,29	7 845 526,41
Dette mobilisée (emprunts + solde revolving)	0,00	0,00	2 800 000,00
Solde d'investissement reporté	22 215 781,27	20 639 010,82	2 856 711,62
Financement disponible pour l'investissement	49 449 679,14	47 739 789,87	40 455 745,16
Investissements (avec solde des reports)	30 594 821,47	36 920 890,23	31 549 358,51
Résultat du CA	18 854 857,67	10 818 899,64	8 906 386,65

Le niveau d'autofinancement (c'est-à-dire le financement de l'équipement par l'épargne de la section de fonctionnement) atteint 26 697 K€ en 2019. Celui-ci provient en grande partie de la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018.

Composition des recettes propres d'investissement

En K€	CA 2017	CA 2018	CA 2019
F.C.T.V.A.	2 227	2 127	3 621
V.D.P.L.D.	32	0	0
T.L.E. / T.A.	168	203	275
Amendes de police	271	292	0
Subventions d'investissement	575	1 264	3 926
Autres recettes d'investissement (dette récupérable, cautions, rembts VSGP...)	274	293	25
total	3 547	4 179	7 847

Avec presque 7,9 M€ de réalisations, les recettes d'investissement augmentent en 2019. Pour mémoire, le VDPLD (Versement pour Dépassement du Plafond légal de Densité) a été supprimé en 2015 (les 32 K€ enregistrés en 2017 correspondent aux derniers produits résiduels sur des chantiers antérieurs). En ce qui concerne le FCTVA, son niveau est proportionnel aux dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice précédent. Nous comptabilisons également plusieurs subventions d'investissement, pour un montant total de 3 926 K€, comprenant le solde des participations du Département (3 145 K€) et de la Région (242 K€) pour le réaménagement du centre-ville, ainsi qu'un versement de 298 K€ au titre du contrat départemental pour la réhabilitation du multi-accueil Gillon.

Au total, une fois intégré notre autofinancement par la section de fonctionnement (épargne nette de 26 697 K€), ainsi que l'excédent d'investissement cumulé des années antérieures (2 857 K€), l'exercice 2019 se clôture sur un résultat de 8,9 Millions d'Euros. Ce dernier sera repris au budget 2020, et contribuera au financement des investissements.

En €	2017	2018	2019
Acquisitions immobilières	687 983,56	5 876 193,85	2 296 131,72
Equipement hors opérations et hors immobilier	5 431 948,96	7 330 849,67	10 543 164,47
Equipement en opérations	8 826 579,24	16 017 612,10	13 185 108,91
Autres investissements hors dette	794,89	9 582,84	104 863,55
Total réalisé sur l'année	14 947 306,65	29 234 238,46	26 129 268,65
Reports d'investissement N	16 894 236,16	12 675 440,69	8 132 565,78
Total	31 841 542,81	41 909 679,15	34 261 834,43

* Remboursements de taxes d'urbanisme.

Au total, l'ensemble de ces produits nous a permis de maintenir un niveau élevé de dépenses d'équipement (26,1 Millions d'équipement brut au cours de l'exercice 2019). Il s'agit là de la prolongation d'un effort de haut niveau depuis 2018. Avec 8 133 K€, on notera également une baisse des reports d'investissement (c'est-à-dire les travaux ou acquisitions ayant fait l'objet d'engagements mais dont la réalisation est reportée sur les exercices suivants), ce qui illustre le haut niveau de réalisation atteint par les services en 2019.

L'effort d'investissement mené sur les années 2018 et 2019 représente sur chacun de ces exercices plus du double de la moyenne des investissements réalisés sur les quatre premiers exercices de la dernière mandature. Il est atteint sans hausse de la fiscalité ni recours à l'emprunt, essentiellement par la mobilisation de l'épargne cumulée au cours des exercices précédents, restituant ainsi les contributions fiscales passées des Montrougiens aux Montrougiens sous forme d'équipements publics nouveaux ou rénovés. Il illustre la volonté municipale de poursuivre un effort d'équipement de grande envergure, en dépit de la contrainte exercée par l'Etat sur les dépenses de fonctionnement, pour le bien-être des Montrougiens, et un cadre de vie toujours plus attrayant.

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

	CA 2017 (€)	CA 2018 (€)	CA 2019 (€)	CA 2019 / CA 2018
mouvements de fonctionnement				
charges à caractère général	15 876 338,93	14 764 608,72	15 283 553,85	3,51%
charges de personnel	42 031 770,70	42 063 101,83	43 105 854,58	2,48%
charges de gestion courante (contingents et participations)	4 119 967,73	3 408 622,78	3 332 931,98	-2,22%
charges financières	506 581,58	438 110,55	414 296,78	-5,44%
charges exceptionnelles	206 538,04	240 344,56	227 839,38	-5,20%
FPIC	2 194 905,00	2 132 903,00	2 218 075,00	3,99%
FNGIR	8 808 714,00	8 808 714,00	8 808 714,00	0,00%
prélèvement au profit du STIF et Région IdF (amendes)	0,00	0,00	454 641,00	-
prélèvement SRU	297 796,72	305 943,54	50 660,50	-83,44%
autres atténuations (taxe séjour, dégrèvements...)	48 825,48	54 408,00	192 375,18	253,58%
FCCT versé à l'EPT	1 916 807,91	2 348 045,00	2 381 873,04	1,44%
Reversement de TEOM (à la CCCM en 2015, à VS GP en 2016 et 2017)	3 649 131,00	0,00	0,00	-
total dépenses	79 657 377,09	74 564 801,98	76 470 815,29	2,56%
Produits des services et du domaine (la recette des DIB est transférée en totalité au T2)	10 012 454,77	12 659 554,60	12 708 191,00	0,38%
Régie parcmètres (+ FPS à partir de 2018)	505 732,50	1 064 983,51	2 665 814,39	150,32%
Taxes ménages	31 309 561,00	31 626 337,00	31 892 878,00	0,84%
Taxe sur l'électricité	875 412,44	847 438,90	824 624,98	-2,69%
Taxes de séjour	516 852,74	592 756,34	915 502,37	54,45%
Droits de mutations	5 327 061,33	4 775 937,82	7 740 603,01	62,08%
Emplacements publicitaires	33 570,00	39 438,00	39 549,00	0,28%
Attribution de compensation MGP	21 057 235,00	21 080 880,00	21 072 153,00	-0,04%
DGF (hors compensation part salaire)	4 059 708,00	3 847 735,00	3 608 478,00	-6,22%
Compensations fiscales	553 792,00	599 846,00	646 524,00	7,78%
Autres dotations et participations	6 297 878,16	7 116 615,88	6 395 736,86	-10,13%
Autres produits de gestion courante	932 879,41	1 020 919,81	1 101 929,95	7,94%
Produits exceptionnels	745 452,39	250 476,56	500 658,94	99,88%
autres (atténuations de charges + rembt VS GP)	753 984,53	685 629,64	321 472,92	-53,11%
TEOM	3 752 863,00	0,00	0,00	-
total recettes (hors reprise du résultat)	86 734 437,27	86 208 549,06	90 434 116,42	4,90%
solde fonctionnement (hors reprise du résultat)	7 077 060,18	11 643 747,08	13 963 301,13	19,92%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPRIS	9 000 000,00	6 000 000,00	0,00	-100,00%
total recettes	95 734 437,27	92 208 549,06	90 434 116,42	-1,92%
solde fonctionnement courant	16 077 060,18	17 643 747,08	13 963 301,13	-20,86%

	CA 2017 (€)	CA 2018 (€)	CA 2019 (€)	CA 2019 / CA 2018
mouvements immobiliers				
acquisitions (section d'investissement)	687 983,56	5 876 193,85	2 296 131,72	-60,92%
total dépenses	687 983,56	5 876 193,85	2 296 131,72	-60,92%
produits des cessions d'immos	293 918,88	320 000,00	256 799,50	-19,75%
total recettes	293 918,88	320 000,00	256 799,50	-19,75%
solde immobilier	-394 064,68	-5 556 193,85	-2 039 332,22	-63,30%
mouvements d'investissement				
dette (Ville)	2 894 721,44	2 904 883,10	2 915 433,29	0,36%
dette (Assainissement - remboursé par VSGP)	21 290,00	-	-	-
dépôts et cautionnements + divers compte 16 +10	1 434,89	9 582,84	104 360,21	989,03%
autres investissements hors dette et immobilier	14 259 323,09	23 348 461,77	23 728 776,72	1,63%
total dépenses (hors immobilier)	17 176 769,42	26 262 927,71	26 748 570,22	1,85%
total dépenses (tous mvts)	17 864 752,98	32 139 121,56	29 044 701,94	-9,63%
emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00	
ligne revolving	0,00	0,00	2 800 000,00	
dépôts et cautionnements	255,97	59 627,20	24 480,40	-58,94%
FCTVA	2 226 590,18	2 127 425,33	3 620 513,49	70,18%
TLE / TA	168 278,25	203 304,32	274 607,31	35,07%
VdPLD	32 174,00	0,00	0,00	-
Amendes de police	271 049,00	292 101,00	0,00	-100,00%
Subventions	575 194,38	1 264 179,71	3 925 925,21	210,55%
Autres recettes d'équipement	274 005,43	233 350,73	0,00	-100,00%
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT N-1	22 215 781,27	20 639 010,82	2 856 711,62	-86,16%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTE	10 231 383,04	7 861 926,78	15 648 839,79	99,05%
total recettes (hors immobilier)	35 994 711,52	32 680 925,89	29 151 077,82	-10,80%
total recettes (tous mvts)	36 288 630,40	33 000 925,89	29 407 877,32	-10,89%
solde investissement (hors immobilier)	18 817 942,10	6 417 998,18	2 402 507,60	-62,57%
solde investissement (tous mvts)	18 423 877,42	861 804,33	363 175,38	-57,86%
total général dépenses	97 522 130,07	106 703 923,54	105 515 517,23	-1,11%
total général recettes	132 023 067,67	125 209 474,95	119 841 993,74	-4,29%
Solde d'exécution de l'année	34 500 937,60	18 505 551,41	14 326 476,51	
Reports en dépenses	16 894 236,16	12 675 440,69	8 132 565,78	-35,84%
Reports en recettes	1 248 156,23	4 988 788,92	2 712 475,92	-45,63%
Solde des reports	-15 646 079,93	-7 686 651,77	-5 420 089,86	-29,49%
Résultat de l'exercice	18 854 857,67	10 818 899,64	8 906 386,65	-17,68%

VILLE DE MONTROUGE

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le résultat de l'exercice s'élève à 8,9 Millions d'Euros (en diminution de 1 912 K€ par rapport à 2018)

Les réalisations sont les suivantes (mouvements réels) :

- Dépenses de fonctionnement :	76 471 K€
- Recettes de fonctionnement :	90 691 K€
- Dépenses d'investissement :	29 045 K€
- Recettes d'investissement :	29 408 K€
- Dépenses d'investissement reportées :	8 133 K€
- Recettes d'investissement reportées :	2 712 K€

L'épargne brute s'élève à 13 963 K€, et est en baisse par rapport à 2018 (-3 680 K€)

Le produit des droits de mutations progresse fortement, en raison de quelques transactions immobilières d'importance (7 741 K€ de réalisations, contre 4 776 K€ en 2018)

Le produit des Taxes Ménages est en hausse de 277 K€ (effet base)

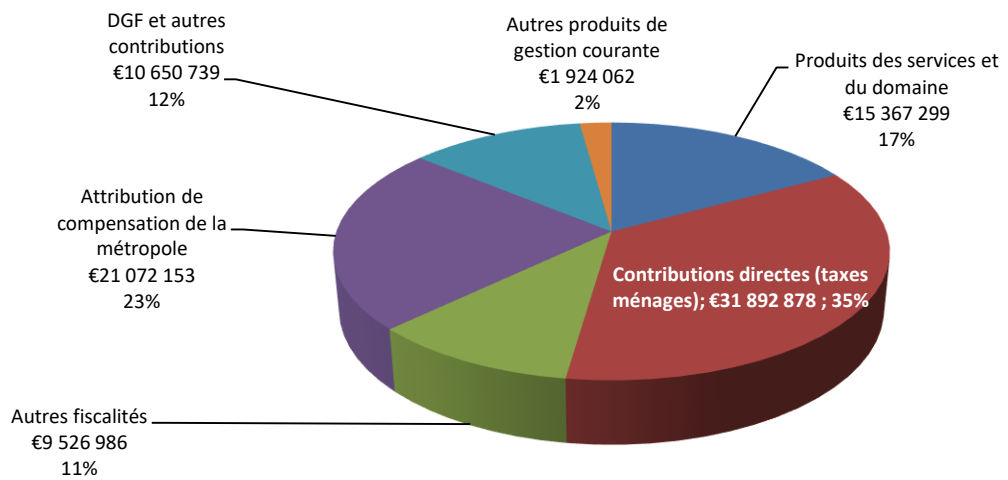
La Dotation Globale de Fonctionnement (dotation de l'Etat) est régressée de -239 K€

L'effort d'investissement reste élevé (26,1 M€ de réalisations, contre 29,2 M€ en 2018)

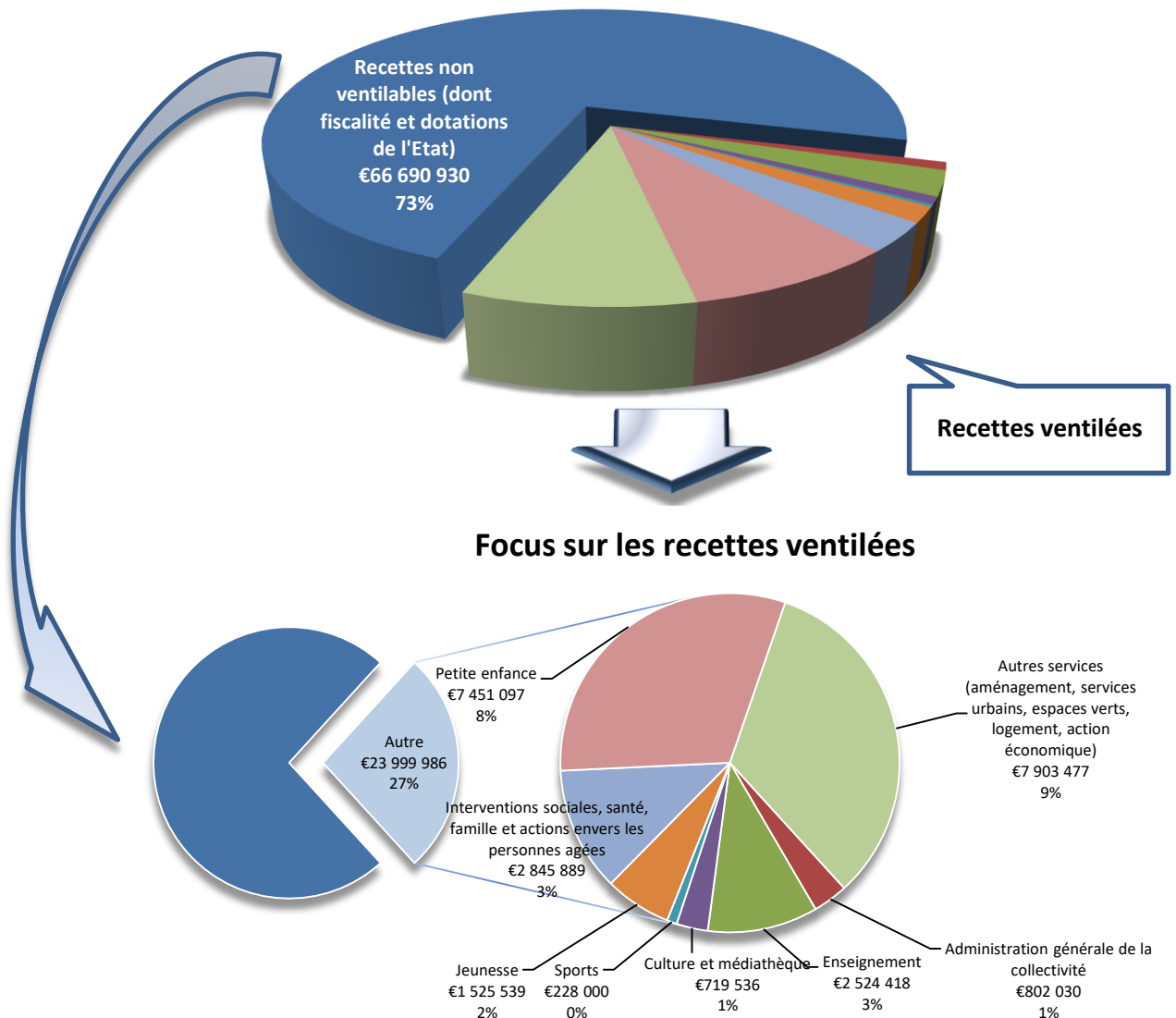
Aucun nouvel emprunt n'a été levé en 2019

L'encours de dette s'élève à 500 € par habitant.

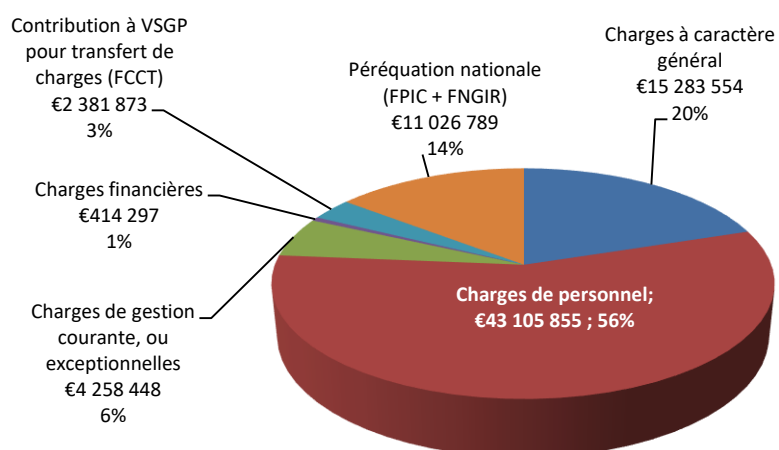
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR GRANDES MASSES



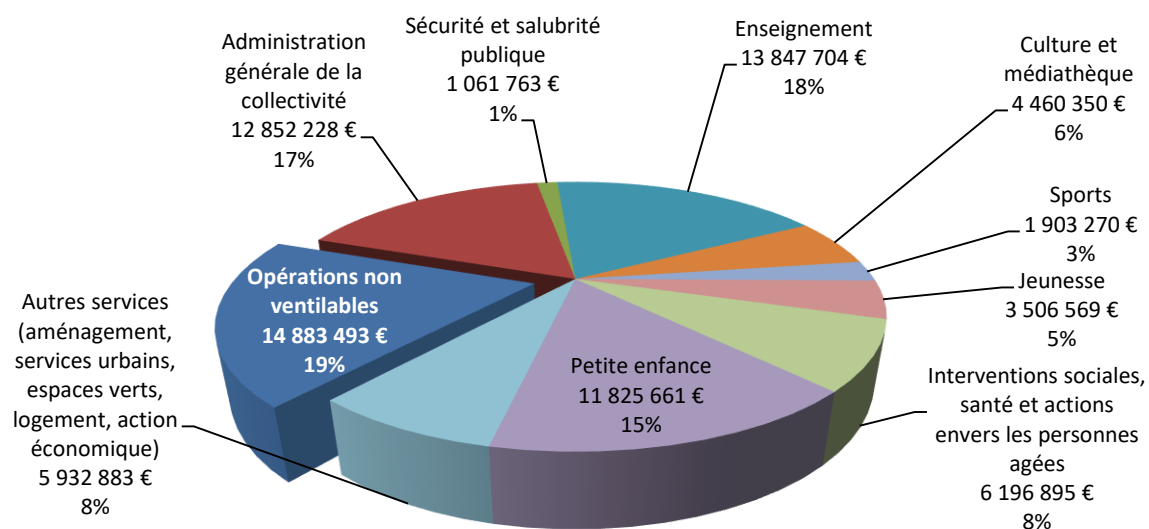
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR ACTIVITES



DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR GRANDES MASSES



DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR ACTIVITES



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019 PAR ACTIVITE

II - Création, rénovation, entretien et équipement des services au public

I - Aménagement des espaces publics et du cadre de vie

III - Initiative citoyenne

- Budgets participatifs

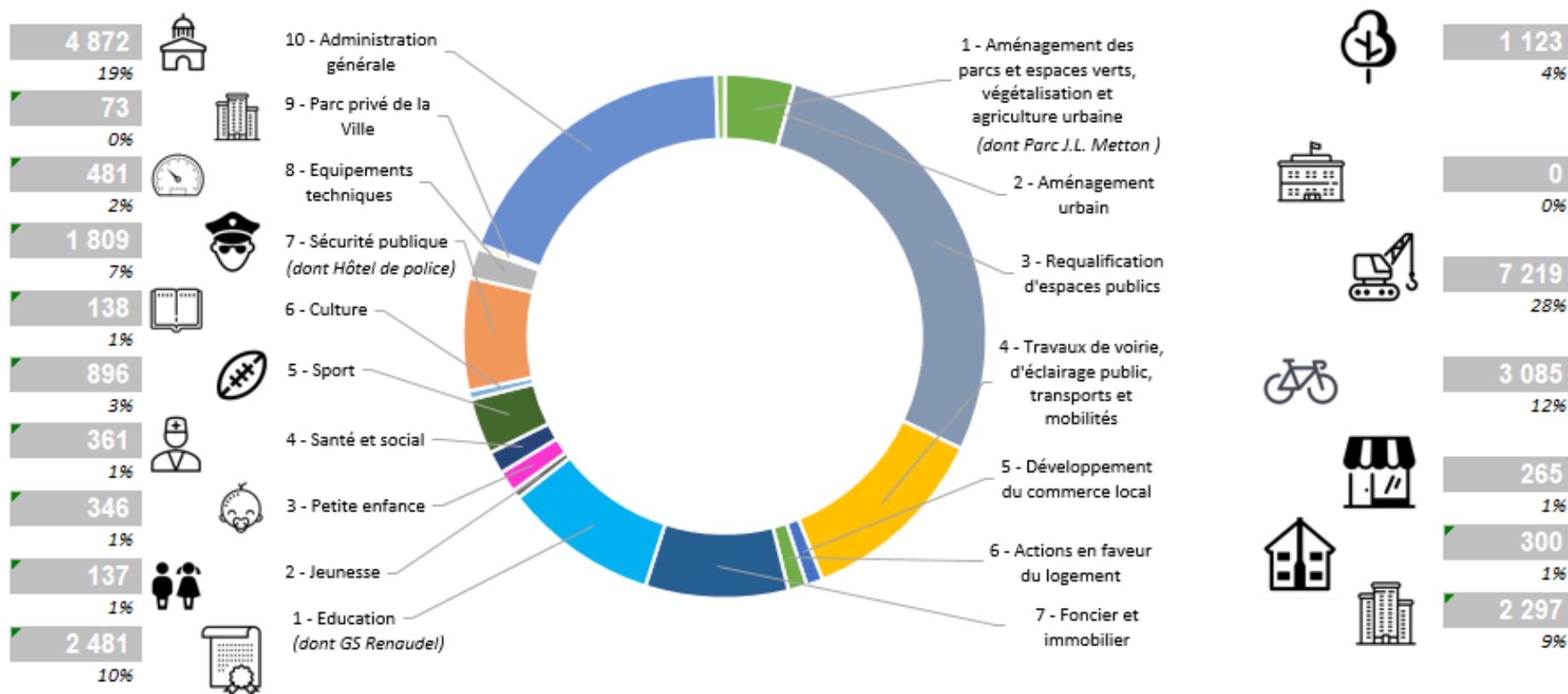


143

1%

montant dépenses en K€

répartition en %



CA 2019

FONCTIONNEMENT

Personnel 43 106 K€
Charges à caractère général 15 284 K€
Frais Financiers : 414 K€
Autres charges de gestion : 4 258 K€
FCCT versé à VSGP : 2 382 K€
Péréquation nationale (FPIC + FNGIR) 10 027 K€
Virement à la section d'investissement : 5 056 KI
Solde de fonctionnement courant : 8 907 K€

DGF, compensations fiscales et dotations diverses 10 651 K€
Produits des services et du domaine 15 367 K€
Autres produits de gestion courante : 1 924 K€
Contributions directes (taxes ménages) 31 893 K€
Attribution de compensation de la MGP 21 072 K€
Autres impôts et taxes 9 527 K€

Dépenses

INVESTISSEMENT

Dette en capital : 2 915 K€
Reports N-1 8 133 K€
Acquisitions immobilières + divers : 2 400 K€
Programme d'investissement 2019 23 728 K€

Recettes

FCTVA, subventions et divers : 7 845 K€
Cessions immobilières : 257 K€
Excédent d'investissement antérieur : 2 857 KI
Excédent de fonctionnement affecté : 15 649 K€
Reports N-1 : 2 712 K€
Revolving : 2 800 K€
Virement de la section de fonctionnement : 5 056 KI